

L'INSCRIPTION EN SECONDE

Vous allez procéder à une **pré inscription** en suivant les étapes indiquées sur la plateforme "**TELE INSCRIPTION**" en activant votre code d'accès (fourni par le collège).

La plateforme est ouverte du **vendredi 29 juin à 18 h jusqu'au mardi 3 juillet 2018 à 18 h.**

- A la fin de la procédure vous serez destinataire de la confirmation de l'inscription de votre enfant avec le rappel de vos souhaits et des documents demandés.

ATTENTION : pour que l'inscription soit effective vous devrez venir déposer le dossier d'inscription imprimé et complété, selon le calendrier mis en ligne sur notre site internet : <http://www.lyceecharliechaplin.com> avec les pièces jointes demandées :

- 5 photos d'identité,
- 1 photocopie complète du livret de famille/jugement de divorce le cas échéant,
- 1 RIB,
- la photocopie de la partie supérieure (comportant nom et adresse) de votre avis d'imposition,
- la photocopie de la page du carnet de santé correspondant à la vaccination « DT POLIO – ROR »,
- la confirmation de l'inscription du Pass'Région.

INFOS PASS'REGION

Les collèges ont informé les élèves de 3^{ème} du dispositif de la carte avant leur inscription au lycée.

- A partir du 23 mai 2018, les collégiens devront **commander leur carte** en s'inscrivant sur internet à l'adresse suivante : www.passregion.auvergnerrhonealpes.fr et rubrique «**commande**» depuis le collège ou leur domicile...
- Ils devront saisir différentes informations notamment le nom du lycée et leur niveau d'affectation :
pour les futurs élèves de seconde générale et technologique, il leur faudra choisir l'item suivant : Lycée LPO CHAPLIN général et technologique /5772 et filière seconde générale et technologique.
pour les élèves de CAP et de seconde bac professionnel, il leur faudra choisir l'item suivant : LPO CHAPLIN-Professionnel 5874 et pour la filière d'enseignement le code 5 (1CAP ou seconde Bac Pro).
- La photo doit impérativement adopter les dimensions et la posture d'une photo d'identité ou de passeport pour pouvoir obtenir la carte.
- L'élève cochera dans la procédure « envoi au domicile de la carte commandée ».** Ensuite, il **validera sa demande, imprimera la confirmation d'inscription qu'il présentera sur la chaîne d'inscription du lycée, auprès du référent PASS'REGION.**
- Le lycée Charlie Chaplin **validera alors sa commande de carte.** Les droits seront ouverts immédiatement après cette confirmation.
- Le bénéficiaire recevra sa carte créditée, par courrier, à son domicile.
A chaque étape, l'élève reçoit un mail de confirmation des opérations en cours.

Nous comptons sur votre présence pour venir déposer le dossier papier nécessaire, afin de finaliser l'inscription au lycée. A cette occasion, vous pourrez rencontrer plusieurs interlocuteurs pour le Pass'Région, le transport ainsi que les Fédérations de Parents d'Elèves pour la commande des manuels scolaires.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre établissement.

L'équipe de direction